

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Aude

COMMUNE de QUILLAN

Nombre de membres :

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 25

Dont pouvoirs : 4

Votes pour : 21

Votes contre : 4

Abstentions : 0

Date de la convocation : 28/03/2023

Date d'affichage : 12/04/2023

Certifié exécutoire par réception en
Sous-Préfecture de Limoux le:

14 AVR. 2023

L'an **deux mil vingt trois, le quatre avril, à 18h30**, le Conseil Municipal de la commune de **QUILLAN**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Pierre CASTEL, Maire**.

Étaient présents : M. Pierre CASTEL, Mme Nadia PARACHINI, M. Jacques MANDRAU, Mme Sophie BOUTTIER, M. Gilles ALARD, Mme Amandine MORENO, M. Claude HUMBERT, M. Jean POLY, M. Claude ESCLOUPIER, Mme Ineke FLOODGATE, Mme Viviane PROVENZANO, Mme Ghyslaine SAIZ, Mme Nicole GIMENEZ, Mme Christine BINDER, M. Thierry CAUSSE, M. Mohammed EL HABCHI, Mme Martine DAFFOS, Mme Nathalie REBELLE, M. Stéphane PEILLE, Mme Janine CASTEL, M. Wilfrid ROQUEFORT.

Étaient absents excusés : M. Kees WIELENGA, M. Charles ROUGER, Mme Véronique FERNANDEZ, M. Denis DEZARNAUD.

Étaient absents non excusés : M. Jacques SIMON, M. Sébastien AMOUROUX.

Procurations : M. Kees WIELENGA en faveur de Mme Ghyslaine SAIZ, M. Charles ROUGER en faveur de M. Jacques MANDRAU, Mme Véronique FERNANDEZ en faveur de Mme Nicole GIMENEZ, M. Denis DEZARNAUD en faveur de Mme Amandine MORENO.

Secrétaire : Mme Nadia PARACHINI.

Délibération n° : **MA-DEL-2023-033**

Domaine : 7.1 - Décisions budgétaires

OBJET : Budget annexe SPIC Camping Municipal "La Sapinette" : Vote du Budget Primitif 2023

Le projet du Budget Primitif qui est soumis à votre examen traduit les équilibres suivants :

	CA 2022	BP 2023
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Dépenses	166.499,30	181.793,88
Recettes	191.293,18	181.793,88
Résultat	+ 24.793,88	
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Dépenses	1.168,85	83.379,73
Recettes	57.948,58	83.379,73
Résultat	+ 56.779,73	

Commentaires par section et par chapitre selon le tableau ci-dessous.

I – SECTION DE FONCTIONNEMENT :**A – DEPENSES :**

Chap. 011	Le prévu de 80.693,88 € se ventile en : Compte 60 : Achats et variations de stocks : Prévu : 48.343,88 €. Pour des dépenses de fournitures eau, électricité et à l'achat de petits équipements et fournitures Compte 61 : services extérieurs : Prévu : 8.700 € Pour des dépenses qui ont trait au crédit-bail et entretien et divers Compte 62 : Autres services extérieurs : Prévu : 22.500 € pour des frais de télécommunication et internet, des frais d'honoraires et, de services bancaires et assimilés et divers, redevance des ordures ménagères et le remboursement de la taxe foncière 2023. Compte 63 : Impôts et taxes : Prévu : 1.150 €. Pour les Impôts fonciers, la taxe de séjour
Chap. 012	Le prévu était de 70.000 € a trait aux dépenses de personnel : <ul style="list-style-type: none"> • Titulaire : 1 équivalent temps complet. • Titulaire : 1 personne temps plein 4 mois • Saisonniers 3 à temps partiel
Chap. 65	Un prévu de 2.500 € pour des charges de gestion courante (redevances, licences,...)
Chap. 67	Un prévu de 2.000 € pour des dépenses imprévues
Chap. 042	Le prévu de 26.600,00 € a trait à la dotation aux amortissements des immobilisations, opération d'ordre dont la contrepartie comptable est inscrite en recettes d'investissement au chapitre 040.

B – RECETTES :

Chap. 002	Reprise du résultat excédentaire de 2022 pour 24.793,88 €
Chap. 70	Le prévu de 85.000,00 € a trait aux produits des redevances camping.
Chap. 75	Le prévu de 72.000 € a trait aux loyers de la CCAS

II- SECTION D'INVESTISSEMENT :**A – DEPENSES :**

Chap. 20	Le prévu 1.000,00 € est une enveloppe pour divers investissements à venir.
Chap. 21	Le prévu 82.379,73 € est une enveloppe pour divers investissements à venir.

B – RECETTES :

Chap. 001	Le prévu de 56.779,73 € a trait à la reprise du résultat de la section d'investissement du CA 2022.
Chap. 040	Le prévu de 26.600,00 € a trait à l'amortissement des immobilisations, opération d'ordre dont la contrepartie comptable est inscrite en dépenses de fonctionnement au chapitre 042.

M. Le Président demande au Conseil Municipal :

1. D'approuver par section et par chapitre le Budget Primitif 2023.
2. De l'autoriser à entreprendre toute démarche et signer tout document visant à la réalisation de cette opération.

Il demande d'en délibérer.

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de son Président,
Après en avoir délibéré.

Délibération approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés par 21 voix POUR et 4 ABSTENTIONS (M.EL HABCHI, MME REBELLE, M.PEILLE, M.ROQUEFORT).

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

SPIC CAMPING LA SAPINETTE	CA 2022	RAR 2022	BP 2023
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	166 499,30		181 793,88
Chap 002 - Déficit antérieur	-		-
Chap. 011 Charges à caractère général	67 734,51		80 693,88
Chap. 012 Charges de personnel	65 068,74		70 000,00
Chap. 65 Autres charges de gestion courante	1 503,60		2 500,00
Chap. 67 Charges exceptionnelles	-		2 000,00
Chap042 Dotations aux amortissements	32 192,45		26 600,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	191 293,18		181 793,88
Chap. 70 Ventes de produit prestations services	93 344,55		85 000,00
Chap 042 - Op.d'ordre de transfert entre section			
Chap. 75 Autres produits gestion courante	72 620,88		72 000,00
Chap. 77 Produits exceptionnels	0,10		
Chap. 002 Résultat antérieur	25 327,65		24 793,88
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	24 793,88		-
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 168,85	3 000,00	83 379,73
Chap. 16 Emprunts et dettes assimilés			
Chap 20 Immobilisations incorporelles	609,60		1 000,00
Chap. 21 Immobilisations corporelles	559,25	3 000,00	82 379,73
Chap 040 - Op. d'ordre de transfert entre section			
RECETTES D'INVESTISSEMENT	57 948,58		83 379,73
Chap. 001 Résultat antérieur	25 756,13		56 779,73
Chap. 10 Apports, dotations, réserves			
Chap 16 - Emprunts et dettes assimilées			
Chap. 040 Amortissements des immobilisations	32 192,45		26 600,00
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT	56 779,73	- 3 000,00	-
EXCEDENT DE CLOTURE	81 573,61	- 3 000,00	

La secrétaire de séance,

Mme Nadia PARACHINI.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

M. Pierre CASTEL



2023-033**Identifiant FAST :** ASCL_2_2023-04-14T11-32-03.01 (MI244476177)**Identifiant unique de l'acte :** 011-200059418-20230414-2023-033-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))**Objet de l'acte :** Budget annexe SPIC Camping Municipal "La Sapinière"
: Vote du Budget Primitif 2023**Date de décision :** Apr 14, 2023 12:00:00 AM**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.1. FINANCES LOCALES**Identifiant unique de l'acte
antérieur :****Acte :** [MA-DEL-2023-033.PDF](#)**Préparé**

Date 14/04/23 à 11:32

Par [JORDAN Edouard](#)**Transmis**

Date 14/04/23 à 11:32

Par [JORDAN Edouard](#)**Accusé de réception**

Date 14/04/23 à 11:37